



FORMULAIRE D'INSCRIPTION MARCHÉ DE NOËL 2018 HALLES DU CENTRE-VILLE

Service Développement Durable,
Commerce, Domaine Public et Publicité

☎ 02 99 71 88 79

✉ devcom@mairie-redon.fr

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Représentant l'Association :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : E.mail :

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée le à

Produits vendus :

Participation 2017

1^{ère} inscription

Emplacement Halles

A RETOURNER : (Obligatoire pour la prise en compte de l'inscription)

Le formulaire complété, signé et accompagné :

- de la photocopie lisible recto-verso de votre pièce d'identité
- de la photocopie lisible de votre carte commerçant non sédentaire
- de la photocopie du KBIS
- de la photocopie carte de séjour (pour ressortissants étrangers)
- de la photocopie d'attestation d'assurance
- demande d'autorisation de débit de boissons 3^{ème} catégorie pour vente d'alcool (auprès du Service des Affaires Générales de la Mairie)

**IMPRIMÉ A RETOURNER
dûment complété et signé**

**AVANT LE
31 OCTOBRE 2018 à :**

**HÔTEL DE VILLE
Service DDCDP
18 Place Saint-Sauveur
CS 80254
35601 REDON CEDEX**

Règlement par chèque libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC après courrier de confirmation du service.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE :

- ☛ Contrôle des papiers et respect de l'emplacement attribué tout au long de la journée.
- ☛ **Présence obligatoire jusqu'à la fermeture du marché (19h00).**
- ☛ Mesure d'expulsion dès 7h00 pour tout contrevenant.
- ☛ Tout commerçant installé sans autorisation sera verbalisé, expulsé et interdit de participation.



MARCHÉS DE NOËL 2018

Les 16 et 23
décembre 2018

Participation Halles du centre-ville :

Dimanche 16

Dimanche 23

TARIFS 2018 :

Etals nus ou avec vitrine (non démontable) : 4.40 € le ml

Etals avec vitrine réfrigérée : 5.80 € le ml

INFOS PRATIQUES :

- ☛ Ouverture des Halles pour installation à 7h00 sur présentation de votre courrier de confirmation,
- ☛ La mise en place des stands doit être terminée à 9h30 (Décoration, étiquetage,...)
- ☛ Les vitrines sont non démontables,
- ☛ Ouverture au public de 10h00 à 19h00,
- ☛ Gratuité pour les associations redonaises sur présentation des statuts,
- ☛ Priorité aux commerçants abonnés le dimanche 23 décembre,
- ☛ Fermeture des Halles à 20h00,

J'atteste avoir lu le Règlement se rapportant au Marché de Noël et m'engage sur l'honneur à le respecter en tous points.

En cas de non-respect de l'autorisation qui me sera délivrée, je m'expose aux sanctions prévues par ledit Règlement.

DOCUMENT A RETOURNER impérativement avant le 31 OCTOBRE 2018.

Fait à.....

Le

Signature précédée de « Bon pour accord »